Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-212900666-20251128-20251104-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 11
Absents : 8
Pouvoirs : 5
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 1

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 28 novembre 2025

.....

Date de la convocation :
20 novembre 2025
Date d'affichage de la convocation :
22 novembre 2025
Date de la publication de la délibération :
3 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 28 novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, JR. TANGUY, AM. POUPON, M. BARGAIN, L. COLAS, G. JOUAN, G. PENGAM, Y. SZPOTYNSKI, C. DANTEC, C. L'HARIDON.

Etaient absents : S. LE CORRE, excusée, pouvoir à AM. POUPON ; P. BOUSSARD, excusé, pouvoir à M. BARGAIN ; S. SOUBEN, excusée, pouvoir à S. SIMON ; JP. HEMON, excusé, pouvoir à D. LE GOFF ; S. TANGUY, excusée, pouvoir à JR. TANGUY ; G. QUEAU, excusée ; F. LE DOUY, excusé ; J. KERSAUDY, excusé.

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2025/11/04

TARIFS COMMUNAUX – ANNÉE 2026

Suivant l'avis de la commission des finances et vie économique, réunie le 18 novembre 2025, le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 1 abstention,

- DECIDE d'appliquer, pour l'année 2026, les tarifs suivants :

CONCESSIONS CIMETIERE	10 ans : 88 € 15 ans : 130 € 30 ans : 198 €
MINI CONCESSIONS	15 ans : 385 € (1ère acquisition) 10 ans : 88 € (renouvellement) 15 ans : 130 € (renouvellement) 30 ans : 198 € (renouvellement)
COLUMBARIUMS	15 ans : 795 € (1ère acquisition) 10 ans : 88 € (renouvellement) 15 ans : 130 € (renouvellement) 30 ans : 198 € (renouvellement)

DROIT DE PLACE	Installations exceptionnelles :	25 €
	Installations fréquentes et régulières :	1 €

LOCATION DE SALLE*	Particuliers (1 jour)	160 €
	Particuliers (2 jours consécutifs)	260 €
	Particuliers (1/2 journée)	80 €
	Associations communales	gratuit
	Utilisation exceptionnelle (durée 2h maximum)	5 €/h

** nettoyage des locaux par les utilisateurs (30 € appliqués par heure de ménage supplémentaire effectuée par l'agent communal lorsque la salle ne sera pas rendue en état).*

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-212900666-20251128-20251104-DE

REPAS CANTINE	Enfant Enfant hors commune Droit d'assiette* 3ème enfant et plus**	3,85 € 4,40 € 1,10 € 2,20 €

** repas pris à la cantine mais non délivré par la commune : certificat médical obligatoire*
*** repas pris à la cantine, simultanément avec les deux autres enfants (et les suivants) d'une même famille fréquentant l'école Saint Joseph de GUENGAT et domiciliée sur la commune de GUENGAT.*

GARDERIE PERISCOLAIRE	Matin Soir Matin et Soir	1,65 € 2,65 € 3,65 €

3ème enfant : gratuité si présence simultanée au pôle enfance d'une même famille domiciliée sur la commune
Dépassement horaires : 5 € / ¼ heure

Le Maire,

David LE GOFF

La secrétaire de séance,

Catherine L'HARIDON